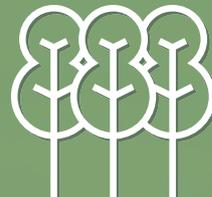


# METZVILLE & JARDIN



## ... et les messins ?

La Ville de Metz s'engage depuis de nombreuses années pour préserver et renforcer la biodiversité sur son territoire. L'agence AGURAM, partenaire de la ville, a réalisé une enquête\* auprès des habitants, pour mieux connaître leur perception de la nature en ville et leurs pratiques.

Voici une synthèse des résultats :

1 habitant sur 2



déclare être plus attiré par l'image B

car



- ◆ Le chemin est accessible
- ◆ La végétation est abondante et diversifiée
- ◆ Le chemin n'est pas bitumé



© Images issues de la thèse de Robert Home sur la valeur sociale de la nature urbaine en Suisse (2009)

57% des répondants



ont désigné l'image E comme la moins attirante

car



- ◆ L'aspect est trop artificiel
- ◆ Le chemin est bétonné
- ◆ Cela manque de végétation



La nature en ville

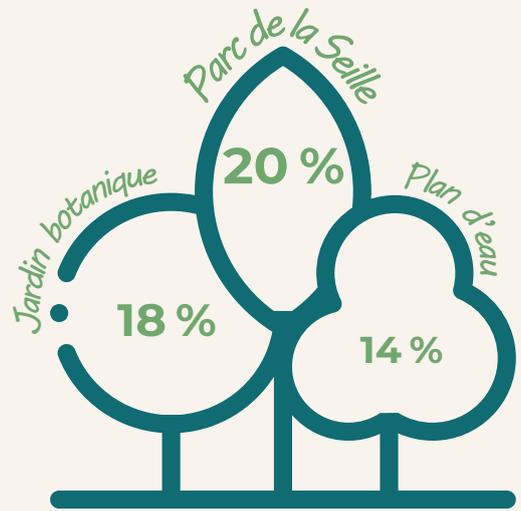
**POUR LES HABITANTS, C'EST :**



Plus une réponse est citée, plus elle apparaît en grand

Près de **50 %** des habitants fréquentent les parcs et jardins publics messins **au moins une fois par semaine.**

Les 3 plus prisés sont :



**ZÉRO  
PESTICIDE**

**56 %** des messins ont connaissance de la démarche **Zéro pesticide** mise en place par la Ville de Metz, et **quasiment tous y sont favorables (94 %).**

**88 %** des habitants **n'utilisent jamais de produits phytosanitaires** pour entretenir leur jardin. Une bonne nouvelle pour la biodiversité !

**45 %** des personnes interrogées ont connaissance de la **gestion différenciée des espaces verts** pratiquée par la ville, et **89 % y sont favorables.**

Les habitants connaissant la gestion différenciée ont davantage tendance à laisser des zones avec des hauteurs de tonte différentes que ceux qui n'en ont pas connaissance.

**Les actions de sensibilisation sont donc particulièrement importantes pour préserver la biodiversité !**

**La gestion différenciée**

La gestion différenciée consiste à entretenir un espace vert selon son usage et sa fonction. Certaines zones peuvent être moins tondues que d'autres. La gestion différenciée vise à favoriser la biodiversité, tout en rationalisant les moyens et coûts d'entretien.



La gestion différenciée mise en place au Parc de la Seille

©ACURAM

#bons **ÉLÈVES**

**74 % des jardins privés** sont accessibles à la petite faune : les clôtures et portails laissent un passage suffisamment grand pour que le hérisson se faufile.